



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 JUILLET 2021 À 12 H

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le jeudi 22 juillet 2021 à 12 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

Demandes de dérogations mineures

Tout commentaire sur les demandes de dérogations mineures étudiées lors de cette séance extraordinaire peut être transmis au Service des affaires juridiques, à l'adresse greffe@ville.prevost.qc.ca. La date et heure limite pour transmettre les questions est le 21 juillet 2021 à 16 h, afin de nous permettre de récolter tous les commentaires de les transmettre au maire et aux conseillers.

Cet avis est publié conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 14^E JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN (2021).

Caroline Dion, notaire
Greffière
(450) 224-8888, poste 6227
greffe@ville.prevost.qc.ca